

AVIS IMPORTANT

AUX ABONNES RETARDATAIRES
Il nous arrive de temps à autre des lettres de nos abonnés qui nous demandent si nous avons reçu les souscriptions qu'ils nous ont envoyées...

LES DELEGUES AMERICAINS
Six est le nombre de délégués américains; Nelson Dingley, le général John Foster, le commissaire Kasson, le sénateur Gray, le sénateur Fairbanks et T. Jefferson Coolidge, sénateur républicain et un démocrate, le sénateur Gray.

Le nom de Dingley n'est ni inconnu ni populaire au Canada puisqu'il rappelle le tarif qui, après le tarif McKinley, a été le plus hostile aux intérêts canadiens. Comme tant d'autres hommes publics chez nos voisins, M. Dingley a cru que le Canada ne pouvait pas subsister sans le bon vouloir de la grande république.

Le général John W. Foster, est aujourd'hui un diplomate de profession, après avoir tenu l'épée avec distinction à côté de Grant et la plume dans le journalisme. Il a été ministre à Mexico, en Russie, en Espagne, secrétaire d'Etat sous l'administration Harrison, et agent de son gouvernement au tribunal d'arbitrage des pêcheries de la mer de Behring, à Paris.

La carrière de John Adam Kasson, né en 1831, s'est partagée entre la politique et la diplomatie. Comme politicien il a été député à la législature de l'Iowa et au congrès; comme diplomate, il a été ministre à Vienne de 1877 à 1881 et à Berlin, en 1884. Il est actuellement commissaire avec mission spéciale de faire des traités de réciprocité.

Le sénateur Gray, comme la plupart des autres délégués est un avocat. Mais ce qui le distingue de ses collègues américains, c'est qu'il est démocrate, adversaire de la loi Dingley. C'est avec lui que nos représentants pourront le mieux s'entendre.

Le plus jeune des délégués, le sénateur Fairbanks, n'a que deux ans de carrière politique. On le dit prudent, observateur et bon chanteur.

Benjamin Coolidge, petit fils de Thomas Jefferson, est un riche fabricant de cotonnades, très instruit et qui a même été ministre à Paris, où il aurait fait belle figure. M. Coolidge est un ancien démocrate passé du côté républicain lorsque Blaine fut candidat à la présidence.

qui a obtenu du gouvernement impérial l'autorisation d'être représenté à la conférence, envoyé son premier ministre qui sera aidé d'un spécialiste sur les questions de pêche.

Sir James Winter, premier ministre de Terre-Neuve, est un homme de ressources et d'énergie. Il en a donné des preuves en triomphant du parti Whiteway dans des circonstances exceptionnelles et en obtenant de M. Chamberlain la commission royale tant demandée pour s'enquérir des conditions financières et industrielles de l'île.

Tels que les hommes qui vont se rencontrer aujourd'hui pour travailler à l'aplanissement des difficultés qui existent entre leurs pays respectifs.

Voilà maintenant les sujets sur lesquels on ne s'est jamais bien entendu.

Les relations commerciales réciproques; Le privilège du commerce en transit; Les pêcheries de l'Atlantique; Les pêcheries de Behring; Les frontières de l'Alaska et la question du travail des aubains.

Trois de ces sujets seulement intéressent également toutes les provinces, les relations commerciales, le travail des aubains et le commerce en transit; les autres intéressent surtout la Colombie anglaise, le Nord-Ouest et la Nouvelle-Ecosse.

La question des relations commerciales avec les Etats-Unis, autre point qui

LA RECIPROCITE COMMERCIALE

prime toutes les autres par l'importance des intérêts qu'elle gouverne. Nous avons déjà eu un traité de réciprocité avec les Etats-Unis de 1854 à 1890. Nos voisins ont demandé l'abrogation à cette date, en donnant pour raison que cet arrangement était trop à notre avantage. En réalité, les Américains voulaient tout avoir pour eux. Depuis toutes les tentatives de rétablir une semblable entente ont échoué.

Les négociations du traité ont été reprises en 1871, par John Macdonald, qui réussit à convaincre l'autorité impériale du dévouement de la Grande-Bretagne. Les négociations du traité ont été reprises en 1871, par John Macdonald, qui réussit à convaincre l'autorité impériale du dévouement de la Grande-Bretagne.

Les négociations du traité ont été reprises en 1871, par John Macdonald, qui réussit à convaincre l'autorité impériale du dévouement de la Grande-Bretagne.

Les négociations du traité ont été reprises en 1871, par John Macdonald, qui réussit à convaincre l'autorité impériale du dévouement de la Grande-Bretagne.

Les négociations du traité ont été reprises en 1871, par John Macdonald, qui réussit à convaincre l'autorité impériale du dévouement de la Grande-Bretagne.

Les négociations du traité ont été reprises en 1871, par John Macdonald, qui réussit à convaincre l'autorité impériale du dévouement de la Grande-Bretagne.

Les négociations du traité ont été reprises en 1871, par John Macdonald, qui réussit à convaincre l'autorité impériale du dévouement de la Grande-Bretagne.

Les négociations du traité ont été reprises en 1871, par John Macdonald, qui réussit à convaincre l'autorité impériale du dévouement de la Grande-Bretagne.

Les négociations du traité ont été reprises en 1871, par John Macdonald, qui réussit à convaincre l'autorité impériale du dévouement de la Grande-Bretagne.

Les négociations du traité ont été reprises en 1871, par John Macdonald, qui réussit à convaincre l'autorité impériale du dévouement de la Grande-Bretagne.

Les négociations du traité ont été reprises en 1871, par John Macdonald, qui réussit à convaincre l'autorité impériale du dévouement de la Grande-Bretagne.

Les négociations du traité ont été reprises en 1871, par John Macdonald, qui réussit à convaincre l'autorité impériale du dévouement de la Grande-Bretagne.

Les négociations du traité ont été reprises en 1871, par John Macdonald, qui réussit à convaincre l'autorité impériale du dévouement de la Grande-Bretagne.

Les négociations du traité ont été reprises en 1871, par John Macdonald, qui réussit à convaincre l'autorité impériale du dévouement de la Grande-Bretagne.

Les négociations du traité ont été reprises en 1871, par John Macdonald, qui réussit à convaincre l'autorité impériale du dévouement de la Grande-Bretagne.

LES PÊCHERIES DE BEHRING

Les difficultés à ce sujet proviennent de la prétention des américains au contrôle absolu de ces pêcheries. Le tribunal de Paris en 1892 rejeta cette prétention, condamna les Etats-Unis à payer une indemnité aux pêcheurs canadiens dont les vaisseaux avaient été saisis, mais reconnut ainsi la nécessité d'une réglementation pour la préservation des phoques.

Les difficultés à ce sujet proviennent de la prétention des américains au contrôle absolu de ces pêcheries. Le tribunal de Paris en 1892 rejeta cette prétention, condamna les Etats-Unis à payer une indemnité aux pêcheurs canadiens dont les vaisseaux avaient été saisis, mais reconnut ainsi la nécessité d'une réglementation pour la préservation des phoques.

Les difficultés à ce sujet proviennent de la prétention des américains au contrôle absolu de ces pêcheries. Le tribunal de Paris en 1892 rejeta cette prétention, condamna les Etats-Unis à payer une indemnité aux pêcheurs canadiens dont les vaisseaux avaient été saisis, mais reconnut ainsi la nécessité d'une réglementation pour la préservation des phoques.

Les difficultés à ce sujet proviennent de la prétention des américains au contrôle absolu de ces pêcheries. Le tribunal de Paris en 1892 rejeta cette prétention, condamna les Etats-Unis à payer une indemnité aux pêcheurs canadiens dont les vaisseaux avaient été saisis, mais reconnut ainsi la nécessité d'une réglementation pour la préservation des phoques.

Les difficultés à ce sujet proviennent de la prétention des américains au contrôle absolu de ces pêcheries. Le tribunal de Paris en 1892 rejeta cette prétention, condamna les Etats-Unis à payer une indemnité aux pêcheurs canadiens dont les vaisseaux avaient été saisis, mais reconnut ainsi la nécessité d'une réglementation pour la préservation des phoques.

Les difficultés à ce sujet proviennent de la prétention des américains au contrôle absolu de ces pêcheries. Le tribunal de Paris en 1892 rejeta cette prétention, condamna les Etats-Unis à payer une indemnité aux pêcheurs canadiens dont les vaisseaux avaient été saisis, mais reconnut ainsi la nécessité d'une réglementation pour la préservation des phoques.

Les difficultés à ce sujet proviennent de la prétention des américains au contrôle absolu de ces pêcheries. Le tribunal de Paris en 1892 rejeta cette prétention, condamna les Etats-Unis à payer une indemnité aux pêcheurs canadiens dont les vaisseaux avaient été saisis, mais reconnut ainsi la nécessité d'une réglementation pour la préservation des phoques.

Les difficultés à ce sujet proviennent de la prétention des américains au contrôle absolu de ces pêcheries. Le tribunal de Paris en 1892 rejeta cette prétention, condamna les Etats-Unis à payer une indemnité aux pêcheurs canadiens dont les vaisseaux avaient été saisis, mais reconnut ainsi la nécessité d'une réglementation pour la préservation des phoques.

Les difficultés à ce sujet proviennent de la prétention des américains au contrôle absolu de ces pêcheries. Le tribunal de Paris en 1892 rejeta cette prétention, condamna les Etats-Unis à payer une indemnité aux pêcheurs canadiens dont les vaisseaux avaient été saisis, mais reconnut ainsi la nécessité d'une réglementation pour la préservation des phoques.

Les difficultés à ce sujet proviennent de la prétention des américains au contrôle absolu de ces pêcheries. Le tribunal de Paris en 1892 rejeta cette prétention, condamna les Etats-Unis à payer une indemnité aux pêcheurs canadiens dont les vaisseaux avaient été saisis, mais reconnut ainsi la nécessité d'une réglementation pour la préservation des phoques.

Les difficultés à ce sujet proviennent de la prétention des américains au contrôle absolu de ces pêcheries. Le tribunal de Paris en 1892 rejeta cette prétention, condamna les Etats-Unis à payer une indemnité aux pêcheurs canadiens dont les vaisseaux avaient été saisis, mais reconnut ainsi la nécessité d'une réglementation pour la préservation des phoques.

Les difficultés à ce sujet proviennent de la prétention des américains au contrôle absolu de ces pêcheries. Le tribunal de Paris en 1892 rejeta cette prétention, condamna les Etats-Unis à payer une indemnité aux pêcheurs canadiens dont les vaisseaux avaient été saisis, mais reconnut ainsi la nécessité d'une réglementation pour la préservation des phoques.

Les difficultés à ce sujet proviennent de la prétention des américains au contrôle absolu de ces pêcheries. Le tribunal de Paris en 1892 rejeta cette prétention, condamna les Etats-Unis à payer une indemnité aux pêcheurs canadiens dont les vaisseaux avaient été saisis, mais reconnut ainsi la nécessité d'une réglementation pour la préservation des phoques.

Les difficultés à ce sujet proviennent de la prétention des américains au contrôle absolu de ces pêcheries. Le tribunal de Paris en 1892 rejeta cette prétention, condamna les Etats-Unis à payer une indemnité aux pêcheurs canadiens dont les vaisseaux avaient été saisis, mais reconnut ainsi la nécessité d'une réglementation pour la préservation des phoques.

Les difficultés à ce sujet proviennent de la prétention des américains au contrôle absolu de ces pêcheries. Le tribunal de Paris en 1892 rejeta cette prétention, condamna les Etats-Unis à payer une indemnité aux pêcheurs canadiens dont les vaisseaux avaient été saisis, mais reconnut ainsi la nécessité d'une réglementation pour la préservation des phoques.

LES FRONTIÈRES DE L'ALASKA

Le fait s'agit tout simplement de savoir si la ligne frontière de l'Alaska telle que désignée dans le traité anglo-russe de 1825 doit passer 50 milles à l'est de l'île du Prince-de-Galles, jusqu'à 50 degrés de latitude nord via le canal Portland; ou si, comme le prétend le gouvernement canadien, cette ligne frontière se dirige vers le nord-ouest que mentionne le traité, et longe ce qu'on appelle le détroit de Clarence jusqu'à 50 degrés de latitude nord. Le traité parle du canal Portland, bien qu'il n'y ait sur la côte aucune île d'eau comme sous ce nom.

Le fait s'agit tout simplement de savoir si la ligne frontière de l'Alaska telle que désignée dans le traité anglo-russe de 1825 doit passer 50 milles à l'est de l'île du Prince-de-Galles, jusqu'à 50 degrés de latitude nord via le canal Portland; ou si, comme le prétend le gouvernement canadien, cette ligne frontière se dirige vers le nord-ouest que mentionne le traité, et longe ce qu'on appelle le détroit de Clarence jusqu'à 50 degrés de latitude nord. Le traité parle du canal Portland, bien qu'il n'y ait sur la côte aucune île d'eau comme sous ce nom.

Le fait s'agit tout simplement de savoir si la ligne frontière de l'Alaska telle que désignée dans le traité anglo-russe de 1825 doit passer 50 milles à l'est de l'île du Prince-de-Galles, jusqu'à 50 degrés de latitude nord via le canal Portland; ou si, comme le prétend le gouvernement canadien, cette ligne frontière se dirige vers le nord-ouest que mentionne le traité, et longe ce qu'on appelle le détroit de Clarence jusqu'à 50 degrés de latitude nord. Le traité parle du canal Portland, bien qu'il n'y ait sur la côte aucune île d'eau comme sous ce nom.

Le fait s'agit tout simplement de savoir si la ligne frontière de l'Alaska telle que désignée dans le traité anglo-russe de 1825 doit passer 50 milles à l'est de l'île du Prince-de-Galles, jusqu'à 50 degrés de latitude nord via le canal Portland; ou si, comme le prétend le gouvernement canadien, cette ligne frontière se dirige vers le nord-ouest que mentionne le traité, et longe ce qu'on appelle le détroit de Clarence jusqu'à 50 degrés de latitude nord. Le traité parle du canal Portland, bien qu'il n'y ait sur la côte aucune île d'eau comme sous ce nom.

Le fait s'agit tout simplement de savoir si la ligne frontière de l'Alaska telle que désignée dans le traité anglo-russe de 1825 doit passer 50 milles à l'est de l'île du Prince-de-Galles, jusqu'à 50 degrés de latitude nord via le canal Portland; ou si, comme le prétend le gouvernement canadien, cette ligne frontière se dirige vers le nord-ouest que mentionne le traité, et longe ce qu'on appelle le détroit de Clarence jusqu'à 50 degrés de latitude nord. Le traité parle du canal Portland, bien qu'il n'y ait sur la côte aucune île d'eau comme sous ce nom.

Le fait s'agit tout simplement de savoir si la ligne frontière de l'Alaska telle que désignée dans le traité anglo-russe de 1825 doit passer 50 milles à l'est de l'île du Prince-de-Galles, jusqu'à 50 degrés de latitude nord via le canal Portland; ou si, comme le prétend le gouvernement canadien, cette ligne frontière se dirige vers le nord-ouest que mentionne le traité, et longe ce qu'on appelle le détroit de Clarence jusqu'à 50 degrés de latitude nord. Le traité parle du canal Portland, bien qu'il n'y ait sur la côte aucune île d'eau comme sous ce nom.

Le fait s'agit tout simplement de savoir si la ligne frontière de l'Alaska telle que désignée dans le traité anglo-russe de 1825 doit passer 50 milles à l'est de l'île du Prince-de-Galles, jusqu'à 50 degrés de latitude nord via le canal Portland; ou si, comme le prétend le gouvernement canadien, cette ligne frontière se dirige vers le nord-ouest que mentionne le traité, et longe ce qu'on appelle le détroit de Clarence jusqu'à 50 degrés de latitude nord. Le traité parle du canal Portland, bien qu'il n'y ait sur la côte aucune île d'eau comme sous ce nom.

Le fait s'agit tout simplement de savoir si la ligne frontière de l'Alaska telle que désignée dans le traité anglo-russe de 1825 doit passer 50 milles à l'est de l'île du Prince-de-Galles, jusqu'à 50 degrés de latitude nord via le canal Portland; ou si, comme le prétend le gouvernement canadien, cette ligne frontière se dirige vers le nord-ouest que mentionne le traité, et longe ce qu'on appelle le détroit de Clarence jusqu'à 50 degrés de latitude nord. Le traité parle du canal Portland, bien qu'il n'y ait sur la côte aucune île d'eau comme sous ce nom.

Le fait s'agit tout simplement de savoir si la ligne frontière de l'Alaska telle que désignée dans le traité anglo-russe de 1825 doit passer 50 milles à l'est de l'île du Prince-de-Galles, jusqu'à 50 degrés de latitude nord via le canal Portland; ou si, comme le prétend le gouvernement canadien, cette ligne frontière se dirige vers le nord-ouest que mentionne le traité, et longe ce qu'on appelle le détroit de Clarence jusqu'à 50 degrés de latitude nord. Le traité parle du canal Portland, bien qu'il n'y ait sur la côte aucune île d'eau comme sous ce nom.

Le fait s'agit tout simplement de savoir si la ligne frontière de l'Alaska telle que désignée dans le traité anglo-russe de 1825 doit passer 50 milles à l'est de l'île du Prince-de-Galles, jusqu'à 50 degrés de latitude nord via le canal Portland; ou si, comme le prétend le gouvernement canadien, cette ligne frontière se dirige vers le nord-ouest que mentionne le traité, et longe ce qu'on appelle le détroit de Clarence jusqu'à 50 degrés de latitude nord. Le traité parle du canal Portland, bien qu'il n'y ait sur la côte aucune île d'eau comme sous ce nom.

Le fait s'agit tout simplement de savoir si la ligne frontière de l'Alaska telle que désignée dans le traité anglo-russe de 1825 doit passer 50 milles à l'est de l'île du Prince-de-Galles, jusqu'à 50 degrés de latitude nord via le canal Portland; ou si, comme le prétend le gouvernement canadien, cette ligne frontière se dirige vers le nord-ouest que mentionne le traité, et longe ce qu'on appelle le détroit de Clarence jusqu'à 50 degrés de latitude nord. Le traité parle du canal Portland, bien qu'il n'y ait sur la côte aucune île d'eau comme sous ce nom.

Le fait s'agit tout simplement de savoir si la ligne frontière de l'Alaska telle que désignée dans le traité anglo-russe de 1825 doit passer 50 milles à l'est de l'île du Prince-de-Galles, jusqu'à 50 degrés de latitude nord via le canal Portland; ou si, comme le prétend le gouvernement canadien, cette ligne frontière se dirige vers le nord-ouest que mentionne le traité, et longe ce qu'on appelle le détroit de Clarence jusqu'à 50 degrés de latitude nord. Le traité parle du canal Portland, bien qu'il n'y ait sur la côte aucune île d'eau comme sous ce nom.

Le fait s'agit tout simplement de savoir si la ligne frontière de l'Alaska telle que désignée dans le traité anglo-russe de 1825 doit passer 50 milles à l'est de l'île du Prince-de-Galles, jusqu'à 50 degrés de latitude nord via le canal Portland; ou si, comme le prétend le gouvernement canadien, cette ligne frontière se dirige vers le nord-ouest que mentionne le traité, et longe ce qu'on appelle le détroit de Clarence jusqu'à 50 degrés de latitude nord. Le traité parle du canal Portland, bien qu'il n'y ait sur la côte aucune île d'eau comme sous ce nom.

Le fait s'agit tout simplement de savoir si la ligne frontière de l'Alaska telle que désignée dans le traité anglo-russe de 1825 doit passer 50 milles à l'est de l'île du Prince-de-Galles, jusqu'à 50 degrés de latitude nord via le canal Portland; ou si, comme le prétend le gouvernement canadien, cette ligne frontière se dirige vers le nord-ouest que mentionne le traité, et longe ce qu'on appelle le détroit de Clarence jusqu'à 50 degrés de latitude nord. Le traité parle du canal Portland, bien qu'il n'y ait sur la côte aucune île d'eau comme sous ce nom.

Le fait s'agit tout simplement de savoir si la ligne frontière de l'Alaska telle que désignée dans le traité anglo-russe de 1825 doit passer 50 milles à l'est de l'île du Prince-de-Galles, jusqu'à 50 degrés de latitude nord via le canal Portland; ou si, comme le prétend le gouvernement canadien, cette ligne frontière se dirige vers le nord-ouest que mentionne le traité, et longe ce qu'on appelle le détroit de Clarence jusqu'à 50 degrés de latitude nord. Le traité parle du canal Portland, bien qu'il n'y ait sur la côte aucune île d'eau comme sous ce nom.

Madame George Jobin

DEPUIS CINQ ANS SOUFFRAIT D'ETOURDISSEMENTS ET DE PLUSIEURS AUTRES GRAVES MALADIES.

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre l'ont débarrassée de toutes ses Souffrances et aujourd'hui elle jouit d'une santé robuste.

Ce remède efficace guérit toutes les maladies nerveuses et compliquées particulières aux femmes, reconstitue le système et embellit le teint.

Qui pourrait dire le grand nombre de femmes et de jeunes filles qui vivent dans la souffrance et la misère jour après jour, semaine après semaine, souffrant une véritable agonie causée par toutes ces maladies particulières aux femmes. Le mari devient découragé, les enfants sont abandonnés, et par conséquent la ruine s'établit au foyer. Plusieurs femmes essaient de combattre ces maladies, sans cependant chercher à les guérir, croyant qu'elles ont à passer par ces misères de la vie; elles se trompent, car il existe un remède sûr et certain qui les guérira. Les Pilules Rouges du Dr. Coderre ont rendu la santé à un grand nombre de femmes et ramené le bonheur dans un grand nombre de familles.



MADAME GEORGE JOBIN.

et nausées, douleurs dans la tête, la poitrine, les côtés et le dos, se déplaçant d'un membre à un autre, mauvaise bouche, vertige, constipation et irrégularité des intestins, couleur jaunâtre des yeux et de la peau, mains et pieds froids, palpitation du cœur, appétit variable, tantôt nul tantôt dévorant, migraine, bourdonnement dans les oreilles, accès de chaleur, sensations chaudes qui montent à la tête, perte de sommeil, toutes les maladies du retour de l'âge, les pieds, les mains, les jointures et le corps enflés, les maladies du foie, des ovaires, chute de la matrice, prostration nerveuse. Les Pilules du Dr. Coderre peuvent être prises sans danger par les femmes enceintes, elles leur donnent des forces et aident à la constitution de l'enfant. Les femmes qui nourissent verront leur lait augmenter en quantité et elles seront aussi soulagées de douleurs dans le dos et la lassitude générale qu'elles éprouvent. Les Pilules Rouges du Dr. Coderre ne contiennent rien de dangereux, elles peuvent être prises par la plus faible et la plus délicate jeune fille.

Il y a aussi une question de frontière du côté d'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Plusieurs experts sont d'opinion que cette question sera la plus difficile à résoudre.

LE TRAVAIL DES AUBAINS

Les lois des Etats-Unis prohibent l'entrée sur leurs territoires des ouvriers engagés à l'étranger et naturellement les officiers américains ont montré du zèle contre le Canada. Nous avons été obligés de nous défendre, mais il ne devrait pas être difficile de rétablir de meilleures relations.

Cinq chars à bûtes SUR LA VOIE DU LAC ST-JEAN

Il est arrivé un accident, dimanche après-midi, sur la voie du chemin de fer du Lac St-Jean. Un train de bois composé de 30 à 40 chars arrivait au pont de Québec, mais comme le convoi était trop lourd pour opérer la légère ascension qui se trouve près du village St-Charles, le conducteur laissa une vingtaine de chars sur la voie d'évitement, et le convoi continua sa course vers la ville.

Pendant ce temps-là, les chars qui avaient été laissés sur la voie d'évitement, se mirent en mouvement d'eux-mêmes et vinrent se placer sur la voie principale.

Le train ne put opérer l'ascension et recula pour prendre un nouvel élan. Mais, malheureusement, en reculant, ce train vint en collision avec les autres chars qui avaient changé de ligne, et en cahuita dans le fossé avec leur charge de bois. Plusieurs chars plateformes ont été endommagés, une équipe considérable d'ouvriers a été aussitôt mise à l'oeuvre pour débarrasser la voie, et le service n'a pas été interrompu sur la ligne.

La convention de la C. M. B. A. UNE AFFECTION CONSIDERABLE

Un grand nombre de délégués à la convention de la C. M. B. A. qui commença cette après-midi au midi par le Grand-Traffic et le Pacifique. Cette convention, qui sera présidée par l'honorable M. Hackett, président du Grand Conseil du Canada, comprendra au moins 700 secrétaires.

Le comité de réception de Québec comprend les officiers suivants: Dr G. W. Jolicoeur, président. Pat. Kerwin, vice-président. J. Adélaïde Demers, sec. corr. E. J. Marois, trésorier. B. Hogen, asst. trésorier. Membres du comité: Dr E. A. LeBel, J. Hanlan, Art. Drolet, Cyr. Kirouac, O. Carrier, J. McDormont, J. Giguère, P. E. Laje, Dr Chs E. Girard, R. Timmons, J. N. Belleau, Dr W. Verge, P. J. Montreuil, etc., etc.

Après la messe, on procédera à la présentation de l'adresse aux officiers supérieurs en français et en anglais. A 3 h. p. m., première séance de la convention; à 8 h. p. m., deuxième séance.

Nouvelle religieuse

Les FR. P. P. Granger, Durin, Guertin et J. Oisonnault, et le Frère Varet, O. M. I., de St-Sauveur, sont partis dimanche pour Ottawa, pour suivre les exercices de leur retraite annuelle.

Ils seront absents une dizaine de jours.

Mgr LANGEVIN

Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de Saint-Basile, est allé passer la journée de dimanche à Saint-Jodire, sa paroisse natale. Il a été reçu pontificalement à la grand'messe; il a aussi fait le sermon.

Monsieur est revenu à Montréal hier après-midi. Il est reparti à quatre heures pour le Pacifique, pour St-Basile.

1 août - 3m C G C

QUEBEC

MARDI, 23 AOUT 1898

LA CONFERENCE ANGLO-AMERICAINE

LES DELEGUES QUI LA COMPOSENT

LES SUJETS A DISCUTER

C'est aujourd'hui que s'ouvre la conférence anglo-américaine dont les résultats font le sujet de tant de conjectures au point de vue politique et national; au point de vue politique à cause des récentes élections générales dans le cas d'un dénouement favorable, au point de vue national, par suite des avantages que l'on espère en retirer.

Les questions que les délégués vont discuter et peut-être résoudre, ne sont pas nouvelles. Les dépêches en ont parlé souvent et nous en avons même traité quelques-unes à différentes reprises. Cependant nous croyons utile de rafraîchir la mémoire de nos lecteurs en les résumant aujourd'hui.

Mais auparavant, faisons d'abord connaissance avec les hommes à qui les deux pays ont confié le soin de défendre leurs intérêts.

LES DELEGUES BRITANNIQUES sont lord Herschell, sir Wilfrid Laurier, sir Richard Cartwright, sir E. Davies et M. John Charlton.

Lord Herschell jouit d'une haute réputation en Angleterre, comme membre du Conseil Privé. Né en 1837, admis au barreau en 1860, nommé conseil de la reine en 1872, il fut député partisans de Gladstone de 1874 à 1885, solliciteur-général et deux fois lord chancelier d'Angleterre.

Sir Wilfrid Laurier est suffisamment connu par nous.

Après lui vient sir Richard Cartwright moins connu des Canadiens français. Né à Kingston, le 4 décembre 1835, il fit ses études au collège Trinity de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada. A la confédération il fut élu pour Lennox, division qu'il représenta jusqu'en 1879. A cette date, il fut élu pour Humber contre le député Tribby de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada.

Après lui vient sir Richard Cartwright moins connu des Canadiens français. Né à Kingston, le 4 décembre 1835, il fit ses études au collège Trinity de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada.

Après lui vient sir Richard Cartwright moins connu des Canadiens français. Né à Kingston, le 4 décembre 1835, il fit ses études au collège Trinity de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada.

Après lui vient sir Richard Cartwright moins connu des Canadiens français. Né à Kingston, le 4 décembre 1835, il fit ses études au collège Trinity de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada.

Après lui vient sir Richard Cartwright moins connu des Canadiens français. Né à Kingston, le 4 décembre 1835, il fit ses études au collège Trinity de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada.

Après lui vient sir Richard Cartwright moins connu des Canadiens français. Né à Kingston, le 4 décembre 1835, il fit ses études au collège Trinity de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada.

Après lui vient sir Richard Cartwright moins connu des Canadiens français. Né à Kingston, le 4 décembre 1835, il fit ses études au collège Trinity de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada.

Après lui vient sir Richard Cartwright moins connu des Canadiens français. Né à Kingston, le 4 décembre 1835, il fit ses études au collège Trinity de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada.

Après lui vient sir Richard Cartwright moins connu des Canadiens français. Né à Kingston, le 4 décembre 1835, il fit ses études au collège Trinity de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada.

Après lui vient sir Richard Cartwright moins connu des Canadiens français. Né à Kingston, le 4 décembre 1835, il fit ses études au collège Trinity de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada.

Après lui vient sir Richard Cartwright moins connu des Canadiens français. Né à Kingston, le 4 décembre 1835, il fit ses études au collège Trinity de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada.

Après lui vient sir Richard Cartwright moins connu des Canadiens français. Né à Kingston, le 4 décembre 1835, il fit ses études au collège Trinity de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada.

Après lui vient sir Richard Cartwright moins connu des Canadiens français. Né à Kingston, le 4 décembre 1835, il fit ses études au collège Trinity de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada.

Après lui vient sir Richard Cartwright moins connu des Canadiens français. Né à Kingston, le 4 décembre 1835, il fit ses études au collège Trinity de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada.

Après lui vient sir Richard Cartwright moins connu des Canadiens français. Né à Kingston, le 4 décembre 1835, il fit ses études au collège Trinity de Dublin. Sa carrière politique date de 1863, époque à laquelle il fut élu député de Lennox et Addington à la chambre d'assemblée du Canada.

A VENDRE POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE

Des bonnes fermes dans le comté d'Aroostook, Maine, et dans le comté de Madawaska, Nouveau-Brunswick

Comté d'Aroostook, Maine Une ferme contenant 63 acres de terre de première qualité, à un mille et demi du village de Van Buren, dans deuxième rang de lots, et à deux milles de trois manufactures d'emploi. Terre de bois franc, avec bonne grange et maison. Valeur, \$1,000.

Autre ferme, contenant 114 acres de bonne terre avec bonne maison et une bonne grange. Une grande partie de cette terre est cultivée. Située à 4 milles du village de Van Buren. Valeur, \$1,200.

Un moulin à scie avec pouvoir d'eau, situé à 7 milles du village de Van Buren et à 6 milles de Grand Sault, N. B., sur un ruisseau assez considérable coulant à travers un pays bien fourni de bois. Le chemin de fer Canadian Pacific passe à un demi mille de ce moulin, de l'autre côté de la rivière St-Jean, où il ne trouve une voie d'évitement. Valeur \$1,000.

Une ferme de 44 acres de bonne terre, avec une maison et une grange toutes deux en assez bonne condition, située à quatre milles du village de Van Buren, sur le chemin entre Van Buren, Maine, et Grand Falls, N. B. Valeur \$750.

Une ferme contenant 180 acres de terre de bonne qualité, dans Van Buren, à quatre milles de l'église de Grande Ile. Venez la voir immédiatement

AMUSONS-NOUS BIEN

Pièces à dire, Monologues, Saynètes
Par Mlle HORTENSE BARRAU
AUTEUR DES
Poésies Enfantines et Dialogues Enfantins

Brunette et Blondinettes à vous tous,
petits enfants, mes amis, ce nouveau
petit livre

"AMUSONS-NOUS BIEN"

Ce qui veut dire non seulement:
amusons-nous beaucoup! mais encore
amusons-nous comme il le faut!...
Croyez-m'en s'amuser comme il faut,
c'est un plaisir sûr de s'amuser
beaucoup.

Amusons-nous bien! titre de cet ouvrage,
signifie donc amusons-nous le plus
et le mieux possible!

ŒUVRES COMPLETES

R. P. LACORLAIRE
14 VOLUMES, in-12 - 75 centims

Vie de St Dominique, 1 vol.
Conférences de N. D. de Paris, 5 v.
Œuvres philosophiques et politiques,
1 vol.
Notices et panegyriques, 1 vol.
Mélanges, 1 vol.
Nécrologie sur le P. Lacorlaire, 1 v.
Lectures à un jeune homme, 40
St Marie Madeleine, 40

Œuvres de Mgr Bougaud

Histoire de St Vincent de Paul, 2v. 1 75
Histoire de Ste Monique, 1 00
Histoire de Ste Chantal, 2 v. 2 00
Histoire de la Bienheureuse Marguerite Marie, 1 00
Le Christianisme et les temps présents,
3 vols, 5 00

Œuvres de Mgr Baunard

Le général de Sonis, 1 20
Le doute et ses victimes, 1 00
La Foi et ses victoires, 1 00
Histoire de la Vierge Marie, 1 25
Sophie Barat, 2 vols in-12, 1 50
Histoire de Mlle Duchesne, 1 00
L'Apôtre St Jean, 1 75
Œuvres de R. P. Montsabrè, 35
vols in-12, 24 00
Les mœurs d'Occident, par Montsabrè,
7 vols, 7 00
Les sociétés secrètes, par Deschamps,
3 vols in-8, 4 50
Œuvres complètes de St François de Sales,
5 vols, 3 50

Œuvres de l'abbé Larfeuille

Le quart d'heure pour Dieu, 2 vols
in-12, 1 75
Le quart d'heure pour Marie, 75
Le quart d'heure pour St-Joseph, 75
Œuvres de l'abbé Souve

Le missionnaire de la campagne, 4
vols in-12, 3 50
Domméniques d'un curé de campagne,
3 vols, 2 50
Cours d'instructions religieuses, 2v
in-12, 1 80
Le catéchisme des petits et des
grands, 3 vols, 2 50
Vie des Saints, 4 vols, 3 75

Œuvres de M. l'abbé Fouard

SAINT PAUL
SES DERNIÈRES ANNEES
1 VOLUME, in-8 - 52 00

Quand on lit ces "Dernières années
de saint Paul", telles que nous les
donne M. l'abbé Fouard, d'après les documents
les plus récents, quand on se
représente ce petit homme, chétif et
maigre parcourant à pied l'interminable
voie qui menait d'Athènes à la capitale
du monde, chassé de ville en ville,
poursuivi, traqué par les représentants
de son impérial patrie, se réfugiant en
la chez les chrétiens fidèles qui le
cachèrent au péril de leur vie, prêchant
la vérité aux grands comme aux petits
de ce monde, luttant contre ses ennemis,
n'éprouve-t-on pas un sentiment mêlé
d'admiration et d'étonnement devant
ces circonstances d'une vie si agitée et
si bien remplie.
Où, le livre de M. Fouard est attachant
comme un roman vrai, il est entraînant
comme l'éloquence même de son héros.
Il expose les doctrines catholiques
comme une apologie.
Ce livre, dont on se fatiguerait à dire
de bien parce qu'on ne saurait dire assez,
aura, nous l'espérons, pour le clergé et
les catholiques de notre temps la plus
grande expansion et la plus grande vogue.

La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ,
10e édition, 2 vols in-12, \$2.00
Saint Pierre et les premières années
du christianisme, 6e édition, in-12, 1.00

EN VENTE A LA

LIBRAIRIE MONTMORENCY-LAVAL

Pruneau & Kirouac

46, rue de la Fabrique

— ET —

116, rue St-Joseph

LA CONFERENCE INTERNATIONALE

Les membres de la Commission



LORD HERSHELL
Antrefois Lord Grand Chancelier d'Angleterre

Horrible meurtre

Deux enfants assassinés

Paris, 22.—Un meurtre encore enveloppé d'un certain mystère et commis dans des circonstances atroces et révoltantes, vient d'être découvert. Un nommé Delbander, habitant un petit appartement dans la rue Gutenberg, a emmené ses deux petites filles, d'âge de 4 ans, et Germaine de 3 ans à peine, sur les fortifications de Paris. Là, après leur avoir attaché un mouchoir autour du cou, il les a prises par les pieds et leur a frappé la tête sur la terre jusqu'à ce que les crânes soient morts. Il s'est alors enfui. On ne peut attribuer cet acte diabolique qu'à un accès d'aliénation mentale causé par l'abus des boissons joint à la forte chaleur de ces jours-ci. De plus, Delbander était ja-

loux de sa femme. Jeudi soir, ils se sont querelés et, le lendemain matin, Mme Delbander a été saisie par son mari qui lui ayant attaché les jambes, essaya de lui passer un mouchoir autour du cou. Les cris de Mme Delbander ont fait accourir les voisins à son secours et Delbander a pris la fuite en criant qu'on ne le verrait plus jamais. Peu de temps après, Mme Delbander, remise de son émotion grâce aux soins des voisins, pensa que son mari serait capable d'aller chercher leurs deux petites filles, placées dans une crèche voisine, et de les tuer. Elle y courut vite, mais des huit heures du matin le père avait emmené les fillettes. On fit des recherches et ce n'est que le lendemain que Jeanne et Germaine ont été retrouvées sur les fortifications. Germaine était morte et la petite Jeanne respirait encore. La police est à la recherche du meurtrier.



SIR WILFRID LAURIER

Les fortifications espagnoles

PRES DE GIBRALTAR

Londres, 22.—Le correspondant du "Daily Mail" à Madrid dit: "Les représentations de l'Angleterre au sujet de la construction des nouvelles fortifications à Sierra Carbonera, en face de Gibraltar, ont été le résultat d'un petit incident diplomatique. L'Angleterre a offert il y a quelque temps à l'Espagne ses bons offices lors du conflit avec l'Amérique. L'Espagne a refusé cette offre et on suppose que l'Angleterre a été froissée de ce re-

LA PAIX

Madrid, 22.—Clavela, qui est actuellement considéré comme le chef des conservateurs, exprime de la façon suivante l'opinion de son parti sur la prise de Manille: "La prise de Manille n'aura aucune conséquence fâcheuse pour le reste de l'archipel; et les cordes devraient être convoquées immédiatement afin d'empêcher l'écoulement de sang dans le monde que l'Espagne a perdu sa souveraineté sur les Philippines. Le parti libéral devrait conclure la paix, mais le cabinet Sagasta ne peut pas accomplir cette tâche. Si la reine régente lui offre p-



SIR JAS. WINTER



HON. JOHN A. KASSON

fus, parce que, peu de temps après, le gouvernement britannique a fait remettre à celui de Madrid une note contenant des représentations au sujet des fortifications en question et faisant remarquer que ces dernières étaient une menace pour Gibraltar. Le gouvernement de Madrid a répondu qu'il pouvait considérer les fortifications de Gibraltar comme une menace pour le territoire espagnol voisin de celle-ci et réclamant le droit qu'une nation de construire des ouvrages de défense sur ses frontières. Des nombreuses fortifications, dit la réponse de l'Espagne, ont été construites le long des Pyrénées, sans que la France ait protesté. L'affaire en est là.

voir, M. Silveira est disposé à l'accepter. Dans un article intitulé: "La paix sans fruits", le "Liberal" dit: "Le gouvernement commença à être effrayé de son devoir et il n'a rien gagné en cherchant à imposer silence à la presse. Le parlement et le public doivent être complètement informés des événements, afin que le peuple espagnol ne puisse pas ajouter foi aux bruits alarmants qui viennent de l'étranger. Nous entrons maintenant dans une période des plus difficiles et des plus périlleuses et il pourra en résulter pour l'Espagne de nouveaux désastres plus grands que ceux qu'elle vient d'éprouver." La nouvelle, télégraphiée de Gibraltar, annonçant que le général Piquero, ancien gouverneur général des Philippines, avait été tué, est donnée de fondement. On annonce au contraire que le général est en bonne santé.



HON. GEORGE GRAY

Le chanoine Cousineau

DE RETOUR DE ROME

M. le chanoine L. Cousineau, de l'archevêché de Montréal, et le Rév. M. James Lonergan, curé de Sainte-Brigide, sont de retour depuis samedi soir, de leur voyage d'Europe. Ils ont été six mois absents pendant lesquels ils ont visité la France, l'Italie et l'Angleterre. M. Cousineau qui voyageait pour sa santé, est revenu tout à fait rétabli. M. Maurice Boisvert, ancien gérant de la banque Ville-Marie, à Sainte-Thérèse, est aussi revenu avec eux.

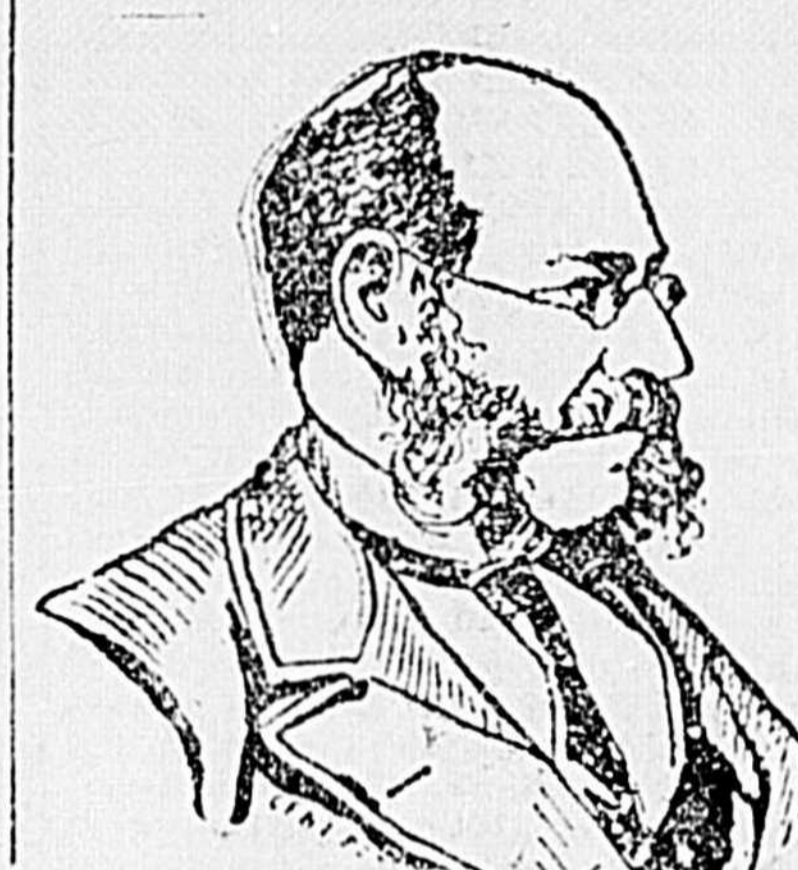


HON. NELSON DINGLEY

AUX PHILIPPINES

Les insurgés maintiennent toujours une attitude menaçante

Hong Kong, 22.—Une dépêche de Manille, datée du 18 août, dit que le nombre des soldats américains tués lors de l'attaque de cette ville a été de 46 et celui des blessés de cent. Les Espagnols ont tué 200 hommes tués et 400 blessés. Les 200 des Américains n'ont pour ainsi dire causé aucun dégât à la ville de Manille et les non-com-



SIR RICHARD CARTWRIGHT

batants n'en ont pas souffert. Les Américains ont éprouvé beaucoup de difficultés pour maintenir les insurgés en dehors de la ville et ils n'ont pas laissé rentrer ceux qui étaient sans armes. Cinq insurgés ont été tués à Manille, pendant qu'ils se livraient au pillage.

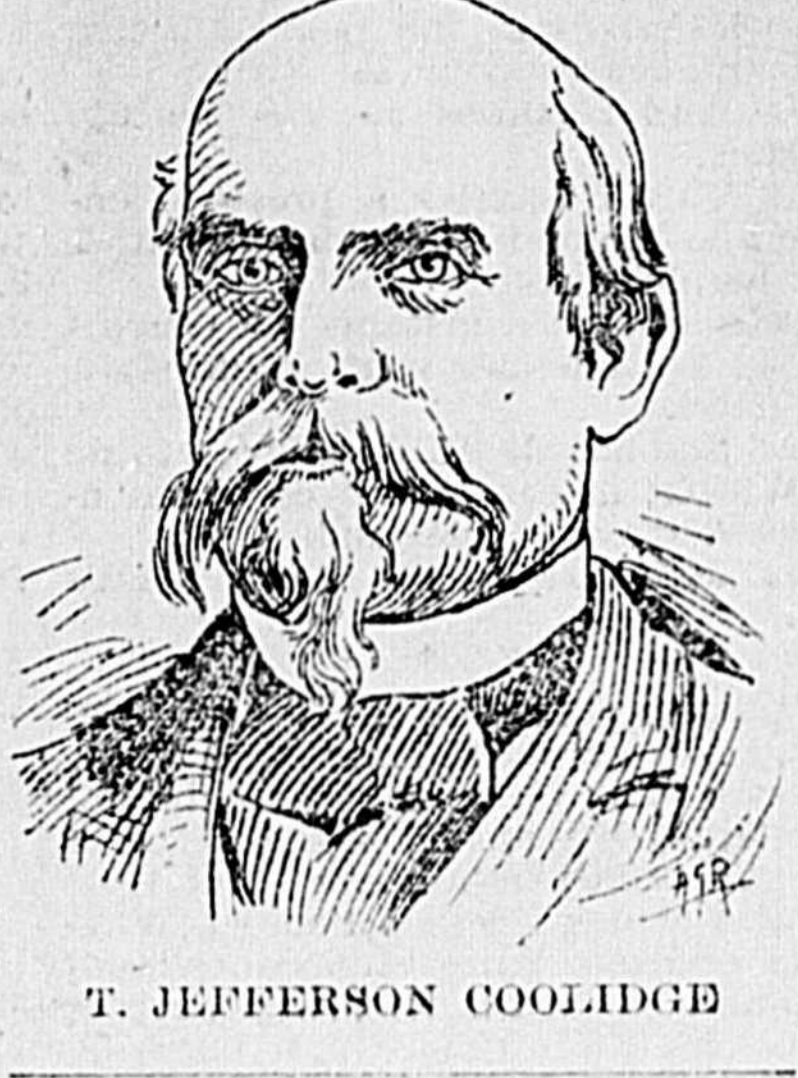
Un officier des insurgés s'est pris de querelle avec un Espagnol à la Escotia à Binondo, dans la banlieue de Manille, et ce dernier a tiré plusieurs coups de revolver sur l'indigène, qui a été blessé aux jambes. L'Espagnol a été arrêté et emprisonné.

Le général Merritt a publié une proclamation déclarant que le gouvernement provisoire et les autorités locales resteraient en fonction et que rien ne serait changé pour le moment à l'administration locale excepté en ce qui concerne la juridiction suprême. La proclamation déclare aussi que tout indigène qui ne se soumettra pas à l'administration actuelle sera considéré comme un révolté et traité en



HON. J. W. FOSTER

conséquence. Dans une entrevue avec un correspondant de l'Associated Press le général Jandenes a dit qu'il savait que la lutte était sans espoir, mais qu'il avait résolu de rester aux Américains pour sauver l'honneur de l'Espagne, et qu'il était prêt à sacrifier sa vie.



T. JEFFERSON COOLIDGE

se rendre pour éviter de faire peur aux non-combattants. Il a fait les éloges des Américains pour l'humanité dont ils ont fait preuve.

L'attitude menaçante des insurgés depuis qu'on les a empêchés d'entrer dans Manille cause de vives appréhensions. Les insurgés affirment qu'ils sont assez forts pour rendre le séjour de l'archipel intenable pour n'importe quelle puissance.

La ligne télégraphique sous-marin entre Hong Kong et Manille a été réparée et la transmission des dépêches a été reprise.

Manille, 22.—Les transports américains "Puebla" et "Peru" ayant à bord les généraux Otis et Hughes sont arrivés ici hier matin à 8 heures. Il n'y a eu aucun cas de maladie sérieuse à bord de ces deux transports.



HON. L. H. DAVIES

L'Allemagne et les Etats-Unis

Les américains ne doivent pas livrer Cuba aux rebelles

L'UTILITE DES TORPILLES

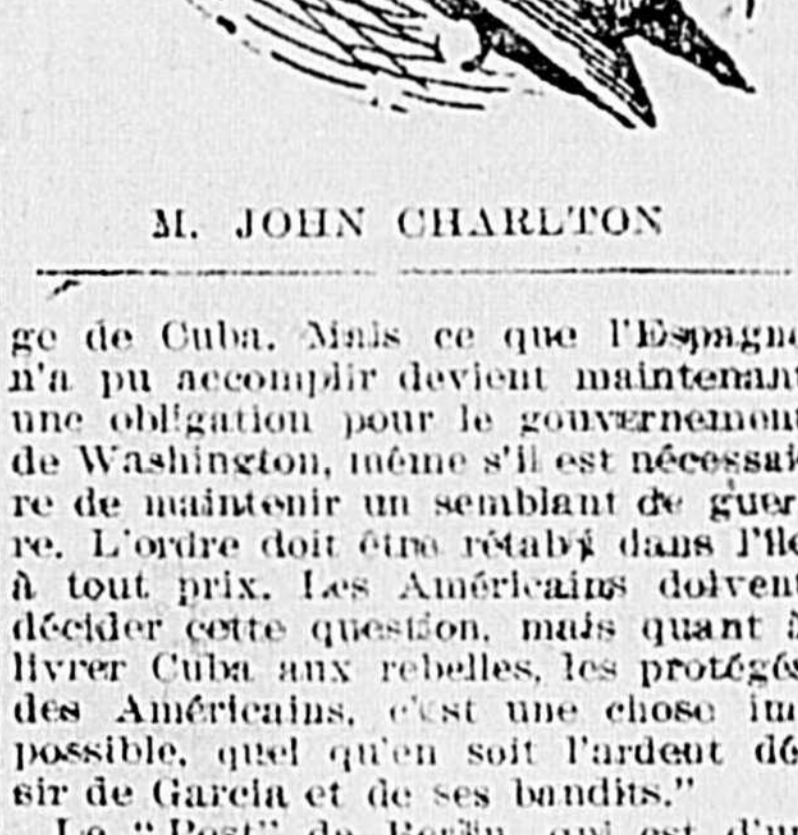
Berlin, 22.—La signature du protocole absorbe l'attention de la presse. Les journaux les plus sérieux et la plupart des revues publiées, la semaine dernière, semblaient admettre que l'Espagne n'a qu'elle-même à blâmer et que les conditions imposées par les Etats-Unis ne sont pas exagérées. Les journaux anglais et français organes ouvertement anti-américains continuent de garder une attitude hostile mais la majorité des commentaires sont définitivement favorables à l'Amérique.

La "Gazette de Voss", par exemple, dit: "Non seulement nous sommes heureux de rendre justice aux exploits guerriers de la nation américaine, mais nous ressentons aussi la satisfaction des vainqueurs. L'Amérique sait agir avec vigueur et en même temps elle sait agir sagement et empêcher une effusion de sang inutile." De son côté, la "Gazette de la Croix" dit: "Nous sommes portés à croire qu'en fin de compte les Etats-Unis ne se réjouiront pas de l'héritage de Cuba, mais ce que l'Espagne a pu accomplir devient maintenant une obligation pour le gouvernement de Washington, même s'il est nécessaire de maintenir un semblant de guerre. L'ordre doit être rétabli dans l'île à tout prix. Les Américains doivent décider cette question, mais quant à livrer Cuba aux rebelles, les protégés des Américains, c'est une chose impossible, quel qu'en soit l'ardent désir de Garcia et de ses bandits."

Le "Post" de Berlin, qui est d'un avis semblable, pense que "la disparition d'un ennemi espagnol honnête a fait surgir un ennemi beaucoup plus redoutable, c'est-à-dire les insurgés."

Le "Vorwärts" termine de la façon suivante une longue revue de la situation: "Nous sommes convaincus que les plus sincères liens d'amitié devraient exister entre l'Allemagne et la grande République américaine. Cette amitié serait des plus avantageuses pour les deux nations. Mais, hélas! les syndicats américains qui ont le monopole du commerce en gros du pétrole et du sucre et les hobereaux en Allemagne ont une influence dominante sur leurs gouvernements respectifs, et il est peu probable que ces liens d'amitié puissent se former. D'un autre côté, la perspective d'un grand conflit économique est toujours apparente."

D'après des renseignements pris au ministère de la marine, il paraît que l'opinion de l'importance des torpilles dans la guerre navale, bien que l'emploi de cet engin de destruction ait été peu profitable aux Américains et aux Espagnols. Un officier supérieur de la marine a dit: "La guerre hispano-américaine n'a pas démontré l'utilité des torpilles. L'emploi de ces dernières et des autres engins de guerre, pour être utile, exige de la part des



M. JOHN CHARLTON

marins qui sont chargés de les manoeuvrer une grande habileté qui ne s'acquiert que par des exercices constants. Les Américains ont attaché beaucoup d'importance à la précision du tir de l'artillerie et, en conséquence, ils ont remporté des succès remarquables sur les Espagnols; mais ils ont négligé l'exercice des torpilles et ils n'ont pu servir d'une façon efficace de cet engin de destruction à Cuba et aux Philippines. Les marins espagnols n'avaient pas été préparés à la guerre par des exercices constants. Les rapports de nos officiers, chargés de s'occuper des questions navales, indiquent que c'est à ce fait seul que les torpilles n'ont pas été employées efficacement pendant la guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne. Nous sommes d'avis, maintenant, comme avant la guerre, que les torpilles employées d'une façon habile sont des engins de guerre redoutables." Un fait qui semble démontrer que cette opinion est bien fondée c'est que, la semaine dernière, pendant les grandes manoeuvres navales en vue de Kiel, une flottille de torpilleurs a pris une part importante aux manoeuvres. Un certain nombre d'attaques de nuit, opérées par des torpilleurs dans les conditions auxquelles la tactique navale moderne permet de les diriger, ont été des incidents importants de ces manoeuvres. Les officiers commandant bien la manoeuvre des torpilleurs et placés sur les navires qui devaient être attaqués par les torpilleurs ont soigneusement pris note des attaques opérées avec ou sans succès par chacun de ces derniers. Chaque attaque faite avec succès par un torpilleur était enregistrée immédiatement, et un officier de marine qui a assisté à ces manoeuvres a assuré au correspondant de l'Associated Press que l'importance des torpilleurs et des torpilles dans la guerre navale avait été parfaitement démontrée.

marins qui sont chargés de les manoeuvrer une grande habileté qui ne s'acquiert que par des exercices constants. Les Américains ont attaché beaucoup d'importance à la précision du tir de l'artillerie et, en conséquence, ils ont remporté des succès remarquables sur les Espagnols; mais ils ont négligé l'exercice des torpilles et ils n'ont pu servir d'une façon efficace de cet engin de destruction à Cuba et aux Philippines.

Les marins espagnols n'avaient pas été préparés à la guerre par des exercices constants. Les rapports de nos officiers, chargés de s'occuper des questions navales, indiquent que c'est à ce fait seul que les torpilles n'ont pas été employées efficacement pendant la guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne. Nous sommes d'avis, maintenant, comme avant la guerre, que les torpilles employées d'une façon habile sont des engins de guerre redoutables.

Un fait qui semble démontrer que cette opinion est bien fondée c'est que, la semaine dernière, pendant les grandes manoeuvres navales en vue de Kiel, une flottille de torpilleurs a pris une part importante aux manoeuvres. Un certain nombre d'attaques de nuit, opérées par des torpilleurs dans les conditions auxquelles la tactique navale moderne permet de les diriger, ont été des incidents importants de ces manoeuvres. Les officiers commandant bien la manoeuvre des torpilleurs et placés sur les navires qui devaient être attaqués par les torpilleurs ont soigneusement pris note des attaques opérées avec ou sans succès par chacun de ces derniers. Chaque attaque faite avec succès par un torpilleur était enregistrée immédiatement, et un officier de marine qui a assisté à ces manoeuvres a assuré au correspondant de l'Associated Press que l'importance des torpilleurs et des torpilles dans la guerre navale avait été parfaitement démontrée.

LIVRES D'OCCASION

Harmonies de la Nature, par Boiste, 1 vol. in-8, demi-rel. veau, tr. marbré, 625 p. 0.50
Oliviers de Fendou, 4 vol. in-12, pleine rel. veau, orné, 0.80
Le spectacle de la nature, ou entretiens sur les particularités de l'histoire naturelle, 9
Dictionnaire de géographie universelle ancienne et moderne, vol. in-12, nomb. planches et grav., pleine rel. veau, 4.00
Bernardin de Saint-Pierre, 3 vol. in-12, pleine rel. veau, 1.00
L'école des moeurs ou réflexions morales et historiques, par l'abbé Blanchard, vol. 3, 4, 5, in-12, pleine rel. veau, 0.40
Voyage au pays de la grammatique, 1 vol. in-8, cart., tr. doré, 0.30
Et une foule d'autres ouvrages qu'il serait trop long d'énumérer. Si vous avez besoin d'un livre, ancien ou moderne, je suis en mesure de vous le procurer à d'excellentes conditions.

RAOUL RENAULT

40, RUE GAZNEAU
Boîte de Poste, 142, Québec.

ALHOU J. B. LEGARÉ

L'Hôte & Legaré

VINS D'ESPAGNE

Première Importation directe des meilleurs vins des vignobles de

COMTE DE NAVAS

Spécialement recommandés par les autorités médicales d'Espagne et de tout l'Europe pour les malades.

VIN DE MESSE

..... AUSSI.....

Vins de notre Fabrique

Vins Canadiens tels que Claret, O'Porto, Sauterne, Sherry et vins de mousse canadiens.

Vinaigre, lère qualité

L'HOTE & LEGARÉ

et 7 rue Sault-au-Matelo

SOLARINE

POLI POUR METAUX

Or, Argent, Bronze, Cuivre rouge et jaune, Nickel, etc.

Québec, 2 mars 1890.

J. B. D. Legaré, délégué. Cher monsieur: Je certifie par les présentes que votre SOLARINE m'a donné satisfaction complète et qu'elle donne tous les résultats que l'on en dit. Votre, etc. P. E. WRIGHT, Gardien de l'Hôtel de Ville, Québec.

J. B. D. LEGARÉ

Seul Agent pour le Province

No 5 et 7, rue Sault-au-Matelo, B-V

SI VOUS ETES FAIBLE ET SANS VIGUEUR

Vin de Quinine de Campbell. C'est le grand remède contre le délabement. Préparé seulement par K. CAMPBELL & CIE, MONTREAL.

DISCOURS ET CONFERENCES

Par l'Honorable Th. Chapais

UN BEAU VOLUME DE 340 PAGES

FORMAT IN-OCTAVO
PRIX - - - - - \$1.00

En vente a nos Bureaux.

L. J. DEMERS & FRERE, EDITIONNEURS,
30, rue de la Fabrique, Québec.

BLANC DE SOUSCRIPTION

L. J. DEMERS & FRERE, QUEBEC.

Veuillez nous envoyer..... exemplaires du volume de

DISCOURS ET CONFERENCES, par l'Honorable Th. Chapais.

Ortréché \$..... en paiement, plus cinq centimes pour frais de port.

Signature.....
Adresse.....

VIN S' MICHEL
LE PLUS EFFICACE
DES TONIQUES
GUERIT SUREMENT: L'ANÉMIE, L'ÉPUISEMENT, L'APPAUVRISSEMENT DU SANG

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Le Roi des Fumeurs

